

VISIO - La retraite progressive et l'accompagnement des actifs proches de la retraite dans leurs démarches

En Visio-conférence, de 13h30 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître le dispositif de la retraite progressive et le mode de calcul de la pension CNRACL
- Renseigner les employeurs et les agents



Public Visé

Gestionnaires de personnels et agents des services de la paie ayant des connaissances en matière de retraite



Pré Requis

Avoir des connaissances en gestion de la retraite de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Connaître le dispositif de la retraite progressive et le mode de calcul de la pension CNRACL
Renseigner les employeurs et les agents

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques,
 - Illustrations et exemples cas pratiques
 - Support documentaire via PADLET
 - Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur
- **Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance**
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
 - La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe de la visio-conférence, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
 - Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
 - Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

RETRAITE PROGRESSIVE :

- Conditions
- Demande
- Calcul
- Paiement
- Suspension et annulation
- Liquidation définitive et information aux agents

ACCOMPAGNER LES ACTIFS PROCHES DE LA RETRAITE DANS LEURS DEMARCHES

- Rôle de l'employeur
- Comment guider votre agent ?
- Demande de retraite
- Une fois à la retraite ...

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, Chef de service retraite d'un Centre de Gestion

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

-**Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

-**Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

3.50 Heures

0.5 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 390.00

Intra (Par jour) : 1 910.00

Inter Adhérent (Par personne) : 360.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org